

Rendre les partenariats avec le secteur privé plus efficaces : La nouvelle évaluation des Principes de Kampala

LES PRINCIPES DE KAMPALA POUR L'ENGAGEMENT EFFICACE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Un développement efficace découle d'un processus pris en charge et soutenu par tous les acteurs du développement. L'engagement du secteur privé dans la coopération au développement est essentiel pour répondre aux défis avec des solutions innovantes et pour mobiliser des financements supplémentaires afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) a créé les **Principes de Kampala** – cinq enjeux clés pour l'action et le dialogue sur la coopération au développement au niveau national qui incluent le secteur privé en tant que véritable partenaire du développement.



PRINCIPE 1

ASSURER UNE APPROPRIATION INCLUSIVE PAR LES PAYS

Renforcer la coordination et l'alignement et intensifier les efforts de développement des capacités au niveau des pays



PRINCIPE 2

OBTENIR DES RÉSULTATS ET EXERCER UN IMPACT CIBLÉ

Assurer l'obtention de résultats utiles au progrès du développement durable en produisant des effets mutuellement avantageux



PRINCIPE 3

INSTAURER DES PARTENARIATS INCLUSIFS

Renforcer la confiance à travers un processus de dialogue et de consultation ouvert



PRINCIPE 4

GARANTIR LA TRANSPARENCE ET L'EXERCICE DE LA REDEVABILITÉ

Mesurer et diffuser les résultats en matière de développement durable, afin de favoriser l'apprentissage et de transposer les approches fructueuses à une plus grande échelle



PRINCIPE 5

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires

L'ÉVALUATION DES PRINCIPES DE KAMPALA : QU'EST-CE QUE C'EST ? COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

L'évaluation des Principes de Kampala (EPK) fait partie du nouvel exercice de suivi du Partenariat mondial. L'évaluation **recueille des données** sur l'état de l'engagement du secteur privé (ESP) dans le cadre de la coopération au développement au niveau national et **fournit des éléments pour des dialogues politiques** entre tous les acteurs du développement (gouvernement, secteur privé, partenaires du développement, société civile, syndicats et autres). L'évaluation **éclaire sur la manière de favoriser les collaborations** qui permettent d'utiliser au mieux les ressources publiques internationales dans le cadre des partenariats avec le secteur privé.

Ces **données peuvent aider les décideurs politiques à approfondir les partenariats avec le secteur privé**, à surmonter les obstacles à la collaboration, à instaurer la confiance et à accorder plus d'attention au financement et à la réalisation du développement durable.

Le gouvernement du pays partenaire dirige et coordonne le suivi du PMCED, y compris l'EPK, et collecte des données auprès de cinq groupes d'acteurs (voir ci-dessous). Un **guide spécifique** contient des informations détaillées sur le processus et la méthodologie de l'EPK.

Les résultats de l'EPK seront présentés dans des fiches de résultats par pays et alimenteront un dialogue multi acteur fondé sur des données probantes dans les pays participants. Les résultats agrégés de tous les pays figureront dans un rapport de suivi mondial.

ÉTAT DES POLITIQUES

L'EPK GÉNÈRE DES PREUVES SUR
QUATRE QUESTIONS CLÉS

FACILITÉ DE
PARTENARIAT

DIALOGUE INCLUSIF

QUALITÉ DE
L'ENGAGEMENT DU
SECTEUR PRIVÉ



EN QUOI CELA ME CONCERNE-T-IL ?



Pour les gouvernements des pays partenaires : Fournisse des données probantes pour le dialogue et le changement des politiques, notamment des informations sur l'environnement politique des projets d'ESP et sur la manière dont ils sont alignés sur les priorités du pays ; et contribue à renforcer la confiance et la coordination, ce qui peut conduire à des investissements plus grands, à l'adoption et à l'extension de ces partenariats.



Pour les partenaires internationaux du développement : Génère des données probantes pour éclairer les décisions afin de garantir que les portefeuilles d'ESP répondent aux objectifs convenus et aux priorités nationales ; inspire des collaborations innovantes ; et soutient le dialogue, notamment autour de solutions de programmation qui ciblent les plus laissés-pour-compte.



Pour le secteur privé : Crée une opportunité de dialogue et de plaider avec le gouvernement, les partenaires de développement, la société civile et les syndicats, afin de discuter des facteurs qui entravent l'efficacité des partenariats ; et de s'attaquer aux obstacles qui empêchent les entreprises d'accéder aux opportunités de coopération au développement. Les données probantes fournissent des points d'entrée pour engager ou étayer le dialogue existant.



Pour la société civile : Crée un point d'entrée pour exercer sa fonction de surveillance et influencer les politiques sur la qualité de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement ; pour plaider en faveur de résultats de développement qui profitent aux laissés-pour-compte ; et pour promouvoir l'inclusivité.



Pour les syndicats : Offre la possibilité d'inclure le point de vue des travailleurs sur la qualité de l'ESP dans la coopération au développement, en ce qui concerne la représentation des travailleurs et le respect des normes internationales ; et d'exercer leur fonction de surveillance en influençant l'élaboration des politiques pertinentes.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'EPK fait partie intégrante de l'exercice de suivi renouvelé du Partenariat mondial, dont le quatrième cycle (2023-2026) est en cours. L'exercice génère des preuves sur les quatre principes d'une coopération au développement efficace ; des opportunités de dialogue et de réflexion inclusifs ; et des actions basées sur des preuves.

LE PROCESSUS DE SUIVI DU PARTENARIAT MONDIAL



Lancement du suivi à haut niveau et inclusive



Collecte de données par le biais de l'engagement d'un large nombre de partenaires



Examen des données et soumission finale



Diffusion des résultats



Réflexion, dialogue et action commune pour renforcer la coopération au développement

En complément de l'EPK, une **boîte à outils des Principes de Kampala** fournit des conseils spécifiques aux parties prenantes pour chacun des cinq principes, afin d'améliorer les politiques, les pratiques et les partenariats avec le secteur privé, sur la base des meilleures pratiques reconnues internationalement (pour plus d'inspiration, voir [ici](#)).

Les gouvernements des pays partenaires, qui dirigent l'exercice de suivi dans leur pays, décident de procéder ou non à l'évaluation des Principes de Kampala au début du cycle de suivi. Le **tableau de bord mondial** du PMCED fournit des informations sur les pays qui entreprennent l'exercice de suivi.

